



Bantzenheim, ça bouge

AVRIL
2021
n° 259

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du lundi au jeudi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 17 h 00

Le vendredi de 10 h 00 à 13 h 00 - fermé l'après-midi

Tél. 03 89 26 04 21 - Mail : mairie-bantzenheim@wanadoo.fr

www.bantzenheim.fr

ENTRETIEN DES RESEAUX ELECTRIQUES

Afin d'entretenir et de moderniser les réseaux de distribution d'électricité, ENEDIS investit chaque année pour organiser la visite préventive d'un tiers environ du réseau électrique aérien 20000 volts. Le programme 2021 concerne 2960 kilomètres de lignes, dont certains sont situés sur le territoire de la Commune.

Ces survols ont pour objectif de détecter et localiser les équipements présentant des défaillances ou des signes d'usure qui justifient leur remplacement : poteaux endommagés, isolateurs cassés, lignes avec des brins coupés, supports déformés.

Analyser la végétation de part et d'autres des supports, afin d'établir des plans d'élagage.

Le résultat de l'inspection permet aux équipes ENEDIS d'établir un diagnostic précis et de programmer en conséquence les interventions qui permettront d'anticiper des opérations de maintenance. Les clients bénéficieront par conséquent d'une meilleure qualité d'acheminement de l'électricité en évitant des pannes latentes.

ENEDIS a confié ce diagnostic des lignes à JET SYSTEMS HELICOPTERES SERVICES qui va intervenir **entre le 16 avril et le 31 mai 2021**.

La société dispose bien entendu de toutes les autorisations nécessaires pour que leur mission se déroule dans les meilleures conditions de sécurité.

Hélicoptères utilisés :

- HUGHES 500 Immatriculé : F-GZGM
- BELL 206 Immatriculé : F-GVOB
- BELL 206 Immatriculé F-GCVF
- AS 350 Immatriculé F-GGAA

Pour toute information complémentaire que vous souhaitez obtenir sur leur intervention :

Tél. : 04.75.85.61.12 / 06.12.89.11.61



GARDES MEDICALES

Pour connaître le médecin de garde, composez le 15.



Cabinet infirmier BANTZENHEIM : 06 95 48 21 15

Pour la pharmacie de garde, composez le 3237 ou consultez le site www.pharma68.fr



INSCRIPTIONS AU PERISCOLAIRE BANTZENHEIM / CHALAMPE

Vous désirez inscrire vos enfants au sein de la structure pour l'année scolaire 2021/2022 ? Les dossiers sont disponibles chaque jour à l'accueil du périscolaire.

Le dépôt des dossiers de pré-inscription sera acceptée jusqu'au **1er avril 2021 sur rendez-vous**.

Dossier disponible sur le site internet : SPLEA68.FR

Horaires d'ouverture : de 7 h 00 à 18 h 30

Renseignements :

rue de l'Est - 68490 BANTZENHEIM
mail : dir-pb@splea68.fr
Tél. : 03 89 26 13 30

MAPROCURATION : DEMATERIALISATION DES PROCURATIONS DE VOTE

A compter du 6 avril 2021, une nouvelle procédure sera ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale.

Complémentaire de la procédure "papier" existante, la nouvelle procédure Maprocuration sera largement dématérialisée.

De plus amples renseignements seront communiqués dans les prochains flash infos.

FERMETURE DE LA MAIRIE ET DE LA MEDIATHEQUE

Les services administratifs et techniques seront fermés le jeudi 1er avril à partir de 12 heures.

La médiathèque M2 sera fermée le samedi 3 avril.

PRESERVATION DE LA FAUNE : QUAND TAILLER MA HAIE, MES ARBRES ?

Tout le monde, naturalistes et agronomes, s'accorde à reconnaître l'importance des haies et des arbres pour notre environnement. Elles remplissent une multitude de fonctions bénéfiques pour la biodiversité, abritant une faune et une flore variées, mais aussi pour la collectivité (lutte contre l'érosion des sols et les crues, coupe-vent, refuge pour les auxiliaires des cultures, etc...) et jouent un rôle important d'un point de vue paysager.

Si la loi est claire, concernant les travaux agricoles, la taille des haies est interdite entre le 1er avril et le 31 juillet d'après un arrêté du 24.04.2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE). Ce ne sont malheureusement que des préconisations pour les particuliers. Il en va de même pour l'élagage des arbres. La LPO et différentes associations de protection de l'environnement plaident même pour un arrêt des tailles dès la mi-mars. La plupart des oiseaux de jardin nichant de mars à août, il est conseillé de réduire arbres et haies de septembre à février, en dehors de problèmes de sécurité dus au risque de la chute d'un arbre ou d'une branche.

Vous pourrez trouver un petit guide édité par le CSOL (Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages du Lyonnais) : "Des oiseaux, des nids à protéger ; comment sauvegarder les oiseaux lors de travaux sur la végétation" Avec notamment un calendrier des pontes de quelques espèces.

<https://drive.google.com/file/d/1WRuZEVQ2yp-AzenEzUUS-Bp-zPzLY4f/view>

RAPPEL DECLARATION DE Puits EN MAIRIE

Tous les ouvrages de prélèvement d'eau souterraine à usage domestique (puits et forage) doivent obligatoirement être déclarés en mairie au moins 1 mois avant le début des travaux.

Vous devez remplir un formulaire de déclaration d'ouvrage (CERFA n° 13837*02) que vous pouvez télécharger sur le site service-public.fr

Pour plus d'informations, un site internet est accessible à l'adresse suivante :

www.foragesdomestiques.developpement-durable.gouv.fr

INFORMATION LIGUE CONTRE LE CANCER Comité du Haut-Rhin

La période de quête à domicile à BANTZENHEIM aurait du avoir lieu du 12 avril à fin septembre 2021. Etant donné les contraintes sanitaires, la quête à domicile n'aura pas lieu, afin de protéger les donateurs(euses) et les quêteuses.

Malgré ces nouvelles directives, nous avons besoin de vos dons. Vous pouvez les envoyer soit par chèque à l'ordre de la Ligue contre le cancer du Haut-Rhin directement au siège : 11 rue Camille Schlumberger 68000 COLMAR ou déposer vos dons auprès d'une de nos quêteuses, à savoir :

Mesdames Denise LITSCHGY, Michelle COCCO, Denise MIEHE, Nathalie VEGA, Marie-Thérèse KOHLMANN, Nathalie HUSSON.

Vous pouvez également faire un don via internet sur le site : www.liguecancer-cd68.fr

Nous vivons une difficile période de restrictions, mais nous avons besoin de vous pour continuer le combat contre cette terrible maladie qui fait encore beaucoup de ravages.

Nous vous remercions pour votre compréhension et surtout votre générosité.

Votre soutien nous est essentiel et nous vous en sommes très reconnaissants.

Prenez soin de vous et de vos proches.

La nouvelle déléguée de BANTZENHEIM,
Denise MIEHE

